



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1801

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan d'éducation au développement durable - Fiches actions 1 et 8 : projets urbains et mobilités - Avenants aux conventions de subvention 2010 au profit des associations Robins des Villes et APIEU Mille-Feuilles (Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain)**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthelémy, Chabret (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yérémián.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Séance publique du 25 octobre 2010**Délibération n° 2010-1801**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan d'éducation au développement durable - Fiches actions 1 et 8 : projets urbains et mobilités - Avenants aux conventions de subvention 2010 au profit des associations Robins des Villes et APIEU Mille-Feuilles (Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le 10 juillet 2006, le conseil de Communauté a approuvé le Plan d'éducation au développement durable (fiche action n° 74 de l'Agenda 21 - 2007-2009) et l'a reconduit pour ce mandat.

Ce plan d'éducation au développement durable donne les ambitions de la Communauté urbaine de Lyon en la matière. Il est constitué de quatre axes de progrès pour les services communautaires et de quinze fiches thématiques proposant des pistes d'actions que les associations peuvent promouvoir dans le cadre de leurs projets. De plus, il fixe les modalités de partenariat avec les associations et autres acteurs.

Par délibération du 26 avril 2010, dans le cadre de ce plan, le conseil de Communauté a approuvé l'attribution de subventions pour l'année 2010 dans le but de soutenir les actions proposées par les associations Robins des Villes dans le domaine du développement urbain (38 140 €) et APIEU Mille-Feuilles dans le domaine de l'environnement sonore et des déplacements (42 000 €).

Par ailleurs, le tunnel de la Croix Rousse, ouvert en 1952 et reliant l'est à l'ouest de l'agglomération lyonnaise, fait aujourd'hui l'objet d'une grande rénovation visant à le mettre en conformité avec les nouvelles normes de sécurité des ouvrages souterrains. En novembre 2007, le programme de l'opération de rénovation a été approuvé par le conseil de Communauté.

Le marché de travaux, attribué en mai 2009, prévoit la rénovation du tube existant et la création d'un second tube de sécurité dédié aux modes doux. Les travaux préparatoires ont commencé depuis mars 2010 et ce chantier, hors du commun, se terminera en février 2014.

Ces deux associations (Robins des Villes et APIEU Mille-Feuilles) ont proposé un programme d'actions afin de mettre en œuvre le Plan d'éducation au développement durable dans le cadre du projet urbain tunnel de la Croix Rousse. Il s'inscrit dans plusieurs champs d'expertise et offre à ces associations la possibilité de se saisir de cet aménagement, d'en faire un support de sensibilisation et d'éducation au développement urbain.

Les deux associations travaillent sur un programme commun et la coordination est assurée par l'association Robins des Villes.

Le programme d'actions 2010 est le suivant :

- rencontrer les acteurs du chantier et les partenaires concernés,
- définir le programme et les outils pédagogiques,
- réaliser des documents ressources et visites de sites,
- préparer des interventions auprès des deux écoles situées à proximité de l'ouvrage.

Il est donc proposé que la Communauté urbaine renforce son soutien à ces associations pour prendre en compte ces nouvelles actions en complément du programme initial.

L'avenant à la convention de subvention au profit de Robins des Villes prévoit :

- la modification du programme prévu à l'annexe 1 de la convention initiale pour prendre en compte les nouvelles propositions d'actions de l'association dans le cadre du projet de rénovation du tunnel de la Croix Rousse,
- le versement d'une subvention supplémentaire de 4 200 € et ses modalités de versement.

L'avenant à la convention de subvention au profit d'APIEU Mille-Feuilles prévoit :

- la modification du programme prévu à l'annexe 1 de la convention initiale pour prendre en compte les nouvelles propositions d'actions de l'association dans le cadre du projet de rénovation du tunnel de la Croix Rousse,
- le versement d'une subvention supplémentaire de 3 150 € et ses modalités de versement.

Ces actions spécifiques sur le projet de rénovation du tunnel de la Croix Rousse ne font pas l'objet de contributions d'autres partenaires.

Les plans de financement prévisionnels 2010 des deux associations sont les suivants :

Robins des Villes

| Dépenses (en €) | | Recettes (en €) | |
|---------------------------------------|----------------|---|----------------|
| charges de personnel | 211 132 | produits de gestion courante | 37 250 |
| achats | 9 500 | subventions | 101 237 |
| frais généraux et services extérieurs | 46 467 | <i>dont Communauté urbaine de Lyon-éducation développement durable</i> | 38 140 |
| sous-traitance générale | 63 180 | <i>dont Communauté urbaine de Lyon-projet tunnel de la Croix Rousse</i> | 4 200 |
| impôts | 6454 | ventes | 198 246 |
| Total | 336 733 | Total | 336 733 |

APIEU Mille-Feuilles

| Dépenses (€) | | Recettes (€) | |
|---|----------------|---|----------------|
| charges de personnel (animateur, formateur) | 110 000 | subventions fonctionnement | 27 300 |
| frais généraux | 14 170 | subventions projets | 110 755 |
| frais de projet | 2 000 | <i>dont Communauté urbaine de Lyon éducation développement durable</i> | 42 000 |
| autres | 13 845 | <i>dont Communauté urbaine de Lyon-projet tunnel de la Croix Rousse</i> | 3 150 |
| | | ventes | 2 050 |
| Total | 140 105 | Total | 140 105 |

Vu le dit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions complémentaires de fonctionnement d'un montant total de 7 350 € répartis de la façon suivante : 4 200 € au profit de Robins des Villes et 3 150 € au profit d'APIEU Mille-Feuilles,

b) - les avenants aux conventions 2010 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, Robin des Villes et APIEU Mille-Feuilles définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdits avenants.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 822 - opération n° 2144 pour un montant de 7 350 € selon l'échancier suivant :

- 3 675 € en 2010,
- 3 675 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.